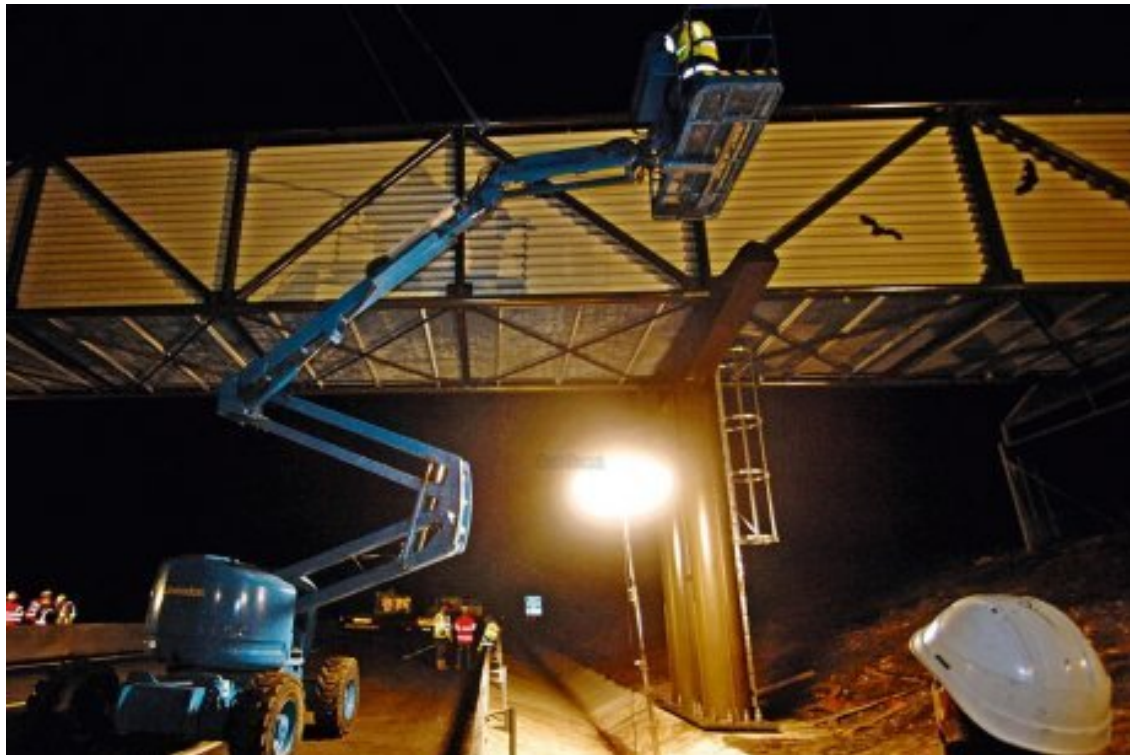




Un couloir à chauves-souris

Un chiroptéroduct a été installé la semaine passée à Roquefort, au-dessus de l'autoroute A 65. Intriguant pour les automobilistes, indispensable aux animaux.



Un chiroptéroduct, ça ressemble à ça. Un tunnel de 56 mètres ouvert sur le dessus enjambant l'autoroute. Reste à savoir si les chauves-souris l'emprunteront. (PHOTO NICOLAS LE LIÈVRE/« sud ouest »)

On connaît les passerelles pour le gros gibier, voici le corridor à chauves-souris. En termes techniques, un chiroptéroduct. Lors de la nuit de jeudi à vendredi, la société d'autoroutes A'liénor en a installé un en travers de l'A 65, entre le diffuseur de Roquefort et celui du Caloy dans les Landes. Une intervention qui a duré toute la nuit ou presque et a occasionné la fermeture de l'autoroute sur la portion concernée.

Pourquoi les chauves-souris - qui jusqu'à preuve du contraire volent - ont-elles besoin d'un tel aménagement ? Jérôme Fouert, secrétaire du Groupe chiroptère Aquitaine (GCA), explique : « Les chauves-souris se repèrent grâce à un système radar. Pour certaines variétés, forestière et de lisière, notamment, traverser l'autoroute revient

à traverser un désert qui ne renvoie pas leurs ultrasons. Confrontées à ça, elles ont deux options. Soit ne plus traverser, soit le faire en épousant la topographie du relief et s'exposer à des risques de collision. »

Zone Natura 2000

Le choix de l'implantation du chiroptéroduct n'est évidemment pas lié au hasard. Nous sommes là à proximité immédiate du vallon du Cros, une zone Natura 2000 identifiée depuis longtemps comme un couloir de vols pour les chauves-souris qui aiment à se retrouver dans les grottes environnantes. « À l'automne, il y passe des centaines d'individus tous les jours, explique Jérôme Fouert. C'est comme une grande foire aux célibataires, fondamentale pour éviter la consanguinité. »

Sachant qu'une quinzaine de couloirs de vol ont été identifiés sur le trajet de l'A 65 entre Lescar et Captieux, d'autres passages pour chauves-souris ont été aménagés mais ils sont souterrains. Là, c'est un ouvrage d'art de 27 tonnes, 5 mètres de long, 3 mètres de large pour autant de haut. Il a fallu faire appel à une cinquantaine de personnes ainsi qu'à une grue de 350 tonnes. Coût de l'opération : 500 000 euros, intégrant les plantations de guidage de part et d'autre de l'ouvrage. « Ce n'est pas gratuit », commente Olivier de Guinaumont, le patron d'Aliénor, qui est venu personnellement superviser l'opération.

« Une obligation légale »

Une opération dont il est plutôt fier. « Il a été pensé avec des environnementalistes et c'est un des premiers ouvrages de ce type en France », avance-t-il. Du côté de GCA, qui était associé à l'élaboration du projet, on ne fait pas le même bilan. « C'est en effet quelque chose d'assez neuf mais il en existe d'autres », glisse Jérôme Fouert. Le même, se glissant dans le costume du rabat-joie, explique. « Ce n'est pas un cadeau. La chauve-souris est une espèce protégée. Aliénor avait obligation légale à le faire. Il aurait même dû être en place dès l'ouverture. » Loin de ce début de polémique, Jean-Paul Decloux, l'ingénieur qui supervisait le chantier, livre son point de vue. « Nous sommes des bâtisseurs, mais on a du respect pour la nature. Ces petites bêtes, on les dérange. C'est une façon de s'excuser du dérangement. Après, savoir si elles vont aimer... Il faudra leur demander. »

Un suivi sera de fait effectué régulièrement pour jauger de l'efficacité de l'équipement. Une chose est sûre : même si aucune étude n'a été faite concernant la mortalité des chauves-souris liée au trafic routier, elle apparaît faible. « Faible comme le trafic », ironise un riverain.

Autre certitude, pour les chiroptères, le passage est gratuit et devrait le rester. Enfin, en bonne logique.